

Gestion de l'information sur les entreprises (CIM)
Rapport d'audit
Rapport n° 2/15
11 mars 2015

Diffusion

Destinataires : Président et chef de la direction
Premier vice-président et chef de la direction financière
Premier vice-président, Solutions d'affaires et Innovation
Vice-président, Veille stratégique et Innovation
Vice-président et contrôleur général
Directeur de groupe, Gestion de l'information
Responsable, Changements organisationnels, Bureau de la gouvernance des données

C.c. : Premier vice-président, Développement des affaires
Premier vice-président, Affaires générales, et secrétaire
Premier vice-président et chef de la gestion des risques
Premier vice-président, Financement et Investissements
Premier vice-président, Ressources humaines et Communications
Premier vice-président, Assurances
Premier vice-président intérimaire, Assurances
Vice-président et chef des services informatiques
Vice-président, Bureau de gestion des portefeuilles de l'entreprise
Directeur de groupe, Planification stratégique et Relations gouvernementales
Directeur principal, Bureau du vérificateur général
Directeur, Bureau du vérificateur général

Équipe d'audit
Steve Hu
Lawrence Di Stefano

Vice-présidente, Vérification interne
Monica Ryan

Table des matières

Introduction	3
Objectif et étendue de l'audit	3
Opinion de la Vérification interne	3
Constatations de l'audit et plans d'action	4
Conclusion.....	5

Introduction

Conformément à son plan pour 2014, la Vérification interne d'EDC a effectué un audit du projet de gestion de l'information sur les entreprises (CIM). Les premières versions de la CIM ont jeté les bases du projet, misant sur l'institution d'un cadre de gouvernance des données sur les entreprises et d'une infrastructure informatique connexe, notamment la création d'un Bureau de la gouvernance des données; d'une équipe centralisée chargée d'établir des normes, des processus et des outils de contrôle pour le maintien et la surveillance de l'intégrité des données; et d'un réseau d'intendants opérationnels à l'échelle d'EDC responsable de l'intégrité continue des données. Une application nommée Universal Company Master (UCM) a été lancée pour faciliter la gouvernance des données et permettre l'abandon de l'Index des compagnies. Actuellement, seuls le nom et l'adresse du siège social des entreprises sont stockés. L'objectif est de conserver plus de renseignements dans les versions futures d'UCM et les projets qui y seront liés.

Objectif et étendue de l'audit

Cet audit avait pour objectif d'évaluer les contrôles visant à maintenir l'intégrité du nom et de l'adresse des entreprises. Plus précisément, il consistait en une évaluation des contrôles de prévention, qui limitent le nombre d'utilisateurs autorisés à ajouter, à modifier ou à supprimer des données et séparent les autorisations permettant d'entreprendre, d'approuver et de traiter l'ajout, la modification ou la suppression de données. Nous avons également examiné les contrôles de surveillance ou de détection qui permettent de repérer les exceptions touchant la qualité des données, par exemple les entrées en double, et d'en faire le suivi.

Opinion de la Vérification interne

À notre avis, il existe des *possibilités d'amélioration des contrôles*¹ entourant les données sur les entreprises. La suppression des données fait maintenant l'objet de normes de contrôle rigoureuses, mais tant que l'Index des compagnies n'aura pas été abandonné, il sera impossible de mettre en place des contrôles de prévention pour l'ajout et la modification de données. Pendant la période de transition, les intendants opérationnels devront eux-mêmes repérer les exceptions et en faire le suivi en temps opportun. Les intendants opérationnels ont été nommés, leurs responsabilités ont été fixées, et les outils nécessaires à leur travail ont été conçus. Toutefois, aucune politique de gouvernance des données qui permettrait d'officialiser les responsabilités et les normes de contrôles et d'en faire une priorité de la Société n'a encore été élaborée. Sans cette politique, le maintien de l'intégrité des données repose principalement sur l'équipe de la CIM. Celle-ci fait tout ce qu'elle peut, mais ne pourrait assumer cette responsabilité à

¹ Nos opinions d'audit standards sont les suivantes :

- **Contrôle rigoureux** : Les contrôles clés ont bien été conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires sont en place. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Les contrôles clés ont bien été conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.
- **Possibilités d'amélioration des contrôles** : Un ou plusieurs contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié n'est pas négligeable. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne seront probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

grande échelle. En outre, même si les entrées en double peuvent être repérées efficacement dans UCM, il est impossible de conserver la trace des opérations effectuées pour corriger les erreurs. Résultat : nous sommes incapables de savoir si les entrées en double sont effectivement traitées.

Les plans d'action élaborés par la direction pour résoudre ces problèmes sont à l'Annexe A.

Constatations de l'audit et plans d'action

1. Cadre stratégique de gouvernance des données

Dans le cas des données de référence, il existe des contrôles à la fois de prévention et de détection, notamment pour limiter le nombre d'utilisateurs autorisés à ajouter, à modifier ou à supprimer les données (prévention); séparer les autorisations permettant d'entreprendre, d'approuver et de traiter l'ajout, la modification ou la suppression de données (prévention); et repérer et corriger les exceptions en temps opportun (détection).

Nous avons constaté que la suppression des données faisait maintenant l'objet de normes de contrôle rigoureuses, mais tant que l'Index des compagnies n'aura pas été abandonné, il sera impossible de mettre en place des contrôles de prévention pour l'ajout et la modification de données. Pendant la période de transition, les intendants opérationnels devront eux-mêmes repérer les exceptions et en faire le suivi en temps opportun. Les intendants opérationnels ont été nommés, leurs responsabilités ont été fixées, et les outils nécessaires à leur travail ont été conçus. Toutefois, aucune politique de gouvernance des données qui permettrait d'officialiser les responsabilités et les normes de contrôles et d'en faire une priorité de la Société n'a encore été élaborée. Sans cette politique, le maintien de l'intégrité des données repose principalement sur l'équipe de la CIM. Celle-ci fait tout ce qu'elle peut, mais ne pourrait assumer cette responsabilité à grande échelle.

La direction a convenu d'élaborer une politique de gouvernance des données sur les entreprises et de revoir en détail les responsabilités des intendants opérationnels afin d'évaluer leur charge de travail et d'y affecter suffisamment de ressources.

Constatation de l'audit – Problème majeur²

Responsable de l'intervention – Vice-président, Veille stratégique et Innovation

Date d'échéance – Quatrième trimestre de 2015

² Les constatations de l'audit sont établies comme suit :

- **Problème majeur** : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation n'est pas négligeable. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives s'imposent pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation pour le processus n'est pas négligeable. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives s'imposent pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- **Problème mineur** : Faiblesse dans la conception et/ou le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable que l'atteinte des objectifs soit compromise. Il est recommandé de mettre en place des mesures correctives pour rentabiliser les contrôles.

2. Traçabilité des opérations dans UCM

Il est possible de repérer les entrées en double en faisant une recherche d'assortiment dans UCM, mais impossible de retrouver les opérations effectuées pour corriger les erreurs. Résultat : nous sommes incapables de savoir si les entrées en double sont effectivement traitées.

La direction s'est engagée à conserver, à même UCM ou autrement, une trace des opérations effectuées pour corriger les entrées en double mises de côté au moyen de la recherche d'assortiment.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Vice-président, Veille stratégique et Innovation

Date d'échéance – Premier trimestre de 2016

Conclusion

Les constatations et les recommandations de l'audit ont été communiquées à la direction, qui les a acceptées et a élaboré des plans d'action dont la mise en œuvre devrait se faire au plus tard au premier trimestre de 2016.

Nous tenons à remercier la direction de son appui tout au long de l'audit.